



## Décrypter la fausse opposition entre aînés et réfugiés

PAR PHILIPPE HURTEAU

Ce texte nous démontre que le fait d'accueillir des personnes réfugiées ne nous empêche pas de prendre soin des aînés de notre société. Il contribue aussi à déconstruire certains poncifs autour de cet enjeu chargé, aux dires de l'auteur, d'un « trop-plein d'émotivité ».

Il fallait s'y attendre, l'arrivée de quelques milliers de personnes réfugiées d'origine haïtienne ces dernières semaines soulève les passions. Notre frontière serait un panier percé, et les réfugiés des tricheurs qui passent devant tout le monde et les Québécois de sympathiques paillasons incapables d'imposer leurs limites. Pour d'autres, il y a là l'occasion de casser du sucre sur le dos du gouvernement fédéral, comme si Ottawa avait quoi que ce soit à voir avec l'insécurité provoquée par l'administration Trump. Ce trop-plein d'émotivité s'exprime sur les médias sociaux.

Le Québec n'étant pas les États-Unis, la plupart des gens savent qu'il n'est pas de bon ton d'exprimer explicitement ses préjugés raciaux vis-à-vis des nouveaux arrivants. Un expédient s'est alors installé : maquiller une critique de l'accueil jugée trop généreuse que l'on réserve aux réfugiés et réfugiées par une défense malhonnête de la situation des personnes d'« ici » qui sont dans une situation de vulnérabilité. Le plus souvent, cet expédient prend la forme d'une fausse opposition entre le coût que représente l'arrivée de personnes réfugiées et le sous-financement des soins consentis aux personnes aînées. L'idée est simple : avant de prendre soin des autres, il faudrait d'abord s'occuper des nôtres!

Est-ce qu'une telle affirmation résiste à l'analyse? Existe-t-il un lien direct entre les sommes déboursées pour l'accueil de réfugiés et les fonds réservés pour les soins aux aînés et aînées? Bien que l'existence d'un tel lien ne soit évidemment jamais démontrée, l'argument fait son petit bonhomme de chemin et arrive à semer le doute, même parmi ceux et celles qui seraient spontanément favorables à l'accueil des réfugiés.



Manifestation pour le droit des migrants - Lausanne, juin 2014

### Immigration et ressources budgétaires : fallacieuse opposition

C'est pour cela qu'il est important de démystifier certaines informations erronées. En fait, les données les plus farfelues circulent sur le Web. Dès leur arrivée, les réfugiés auraient droit à un pont d'or et recevraient jusqu'à 2 500 \$ par mois. Ce montant semble effectivement exorbitant lorsque mis en relation, par exemple, avec le maigre 628 \$ de prestation mensuelle de base pour un adulte à l'aide sociale.

Pourtant, cette somme ne reflète pas le coût réel assumé par Québec. Il s'agit en fait d'une exagération grossière dans laquelle, par exemple, un versement unique de 1 300 \$ au maximum destiné à aider les nouveaux arrivants à s'établir (pour qu'ils puissent acquérir du mobilier de base) est confondu avec un versement mensuel. Disons que la prise en compte de cette seule « erreur » d'appréciation change déjà grandement la donne. La plupart du temps, les statistiques qui circulent ne font aucune distinction entre les montants versés à une personne seule et ceux auxquels peuvent avoir droit une famille nombreuse.

L'auteur est chercheur à l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS).

Bref, beaucoup de préjugés et de rumeurs circulent actuellement et on en arrive presque à induire dans l'opinion des faussetés et exagérations qui ont pour effet de semer le doute quant à la réalité objective et tragique des personnes réfugiées. Plus fondamentalement, ce sont moins les sommes impliquées qui représentent le fond de cette réflexion. Car l'objectif même de la mise en opposition fallacieuse entre soins aux personnes âgées et accueil des personnes réfugiées n'est pas tant d'attirer notre attention sur les réels manques en matière de financement de nos CHSLD, que de rendre ordinaire un certain rejet de l'autre et « acceptable » une indifférence au sort de personnes en situation de grande précarité et de détresse.

### L'intelligence des faits

Mais puisque les faits conservent leur importance, jetons un œil sur la réalité des fonds dépensés. Pour ce faire, interrogeons les données du ministère de l'Immigration afin de voir si elles confirment ou infirment les pronostics les plus alarmistes?

Il convient ici de regarder du côté des coûts totaux liés à l'immigration plutôt que de simplement s'attarder à ceux liés au traitement des cas des réfugiés. Cela permet d'avoir une vision plus large de la question tout en évitant de simplement mettre le focus sur un élément qui, au final, est plutôt marginal dans la réalité de notre politique d'immigration. En 2015, par exemple, 15,5 % des personnes admises au Québec étaient des réfugiés, contre 21,4 % des personnes admises selon le programme de regroupement familial et 61,1 % relevant de l'immigration économique. On le voit, les personnes réfugiées sont loin de représenter la majorité. Donc, si on s'intéresse aux coûts de l'immigration, il est plus pertinent de ne pas simplement se concentrer sur ceux liés aux réfugiés.

Selon les données du ministère de l'Immigration, en 2015-2016, 150 M\$ ont été dépensés pour la réalisation du plan d'immigration du gouvernement du Québec. De cette somme, 62 M\$ furent alloués à la francisation, 35 M\$ à l'intégration, et le reste fut attribué aux autres programmes liés à la réalisation du plan gouvernemental. À cela, il faut ajouter 129 M\$ dépensés par le ministère de l'Éducation (notamment pour la scolarisation des mineurs nouvellement arrivés), 90 M\$

par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et 14 M\$ par celui de la Santé.

Tout cela nous amène à un grand total de 383 M\$. Bien qu'il s'agisse sans conteste d'une importante somme d'argent, est-ce vraiment beaucoup, ou même assez? À ces deux questions, la réponse est non.

*L'objectif même de la mise en opposition fallacieuse entre soins aux personnes âgées et accueil des personnes réfugiées n'est pas tant d'attirer notre attention sur les réels manques en matière de financement de nos CHSLD, que de rendre ordinaire un certain rejet de l'autre et « acceptable » une indifférence au sort de personnes en situation de grande précarité et de détresse.*

Rapporté sur chaque immigrant ou réfugié reçu, nous arrivons à une moyenne annuelle de 7 819 \$ par personne (652 \$ par mois). Très loin donc des rumeurs qui circulent sur Internet. Il ne s'agit bien entendu que d'un portrait sommaire du « bilan budgétaire » pour le trésor public lié à l'accueil de nouveaux arrivants. Il y a des coûts liés à leur intégration, à la gestion administrative de leur arrivée, à la francisation et à leur

accompagnement pour les intégrer au marché du travail (bien que sur ces deux derniers points les dépenses sont loin d'être suffisantes pour répondre aux besoins). Mais cela n'illustre qu'un côté de la médaille en ne tenant pas compte de l'apport économique, social et culturel pour notre société que représente l'immigration.

Si l'on voulait vraiment se questionner sur l'enjeu de l'accueil des nouveaux arrivants en adoptant une stricte perspective budgétaire, il serait plus approprié de le faire pour en critiquer le sous-financement. Ou encore, pourquoi ne pas se demander où en serait l'économie québécoise sans l'afflux de ces nouveaux salariés?

Si l'argument budgétaire ne tient pas la route, comment expliquer qu'il soit si populaire? Certainement parce qu'il permet d'exprimer des opinions que l'on sait inavouables, mais aussi – et ces deux raisons se renforcent l'une l'autre – parce qu'on ne comprend pas très bien comment fonctionne le budget d'un État. Trop souvent, on se représente ce budget comme le sien propre : si d'un côté mes dépenses augmentent, je dois couper ailleurs en raison de la non-flexibilité de mes revenus.

Évidemment, le budget du gouvernement québécois ne fonctionne pas ainsi. Québec peut toujours mettre en place des politiques fiscales afin de financer des dépenses jugées nécessaires. Mais aussi parce qu'un gouvernement peut, sans faire face aux mêmes conséquences qu'un particulier, dépenser davantage que ces revenus annuels si l'on considère qu'une situation donnée l'exige.

En clair, le budget de l'État a une flexibilité qui lui permet de faire face à des imprévus et la mise en commun de certaines de nos ressources vise précisément à mieux s'outiller face à de telles situations.

### Un bain par semaine, à qui la faute?

Alors, quand on oppose le financement des programmes d'immigration ou d'accueil aux soins que reçoivent les aînés et les personnes âgées, que fait-on vraiment?

- 1) On utilise un argument fallacieux. Si d'un côté l'État québécois octroie un nombre X de ressources pour, par exemple, donner des bains aux aînés en CHSLD, cette décision n'est pas directement liée à l'attribution du budget du ministère de l'Immigration. L'État opère un arbitrage complexe entre ses différentes obligations afin de mettre au point une proposition budgétaire qui n'est jamais rien d'autre qu'un compromis. Et comme il a déjà été indiqué, rien ne montre que les sommes allouées à l'Immigration viennent grever d'une quelconque manière celles destinées aux soins aux aînés.
- 2) S'il est tout à fait justifié de critiquer l'utilisation des fonds publics par le gouvernement, il semble que de le faire du point de vue d'une explosion des coûts engendrés par l'immigration est plus que discutable. Les dépenses consolidées du gouvernement québécois s'élèvent à plus de 100 G\$. Les 383 M\$ attribués à l'immigration ne représentent alors qu'un maigre 0,4 % du budget de l'État. Même une variation exceptionnelle de 50 M\$ en une année ne viendrait pas changer fondamentalement cette part relative.
- 3) Si l'on veut s'inquiéter du sous-financement des services offerts aux plus vulnérables, d'autres postes de dépenses semblent bien plus contestables que ceux destinés à l'immigration. Le Fonds des générations, par exemple, a vu les versements qui lui sont alloués tripler depuis sa fondation. En 2017-2018, on parle d'un versement d'une valeur totale de 2,5 G\$ et qui devrait atteindre 4 G\$ en 2021-2022. Ces sommes, qui n'ont qu'un effet marginal sur l'endettement public, sont autant de ressources dont se prive volontairement le gouvernement chaque année. Disons que si l'on veut chercher pourquoi Québec, même en période de surplus, n'investit pas suffisamment pour les soins envers les plus vulnérables, il serait plus approprié de jeter un œil de ce côté.



- 4) En fait, ce que cette fausse opposition fait mine d'oublier, c'est que la lutte contre la pauvreté n'est pas une priorité du gouvernement québécois, immigration ou non. Ce n'est pas comme si Québec prévoyant l'instauration d'une politique sociale d'envergure et là, manque de bol, un flux migratoire inattendu arrive et vient tout empêcher. Ne pas prendre adéquatement soin des « nôtres » est malheureusement une tradition bien de chez nous que nous perpétuons sans avoir besoin de l'aide de personne.
- 5) Insister sur le caractère coûteux de l'immigration et sur une fausse opposition avec le sous-financement de nos politiques sociales, en plus de révéler une profonde incompréhension du fonctionnement budgétaire de l'État, laisse entièrement dans l'ombre l'apport économique bénéfique que représente l'immigration pour la société québécoise.
- 6) Plus fondamentalement cependant, cela démontre une cruelle carence du côté de la sensibilité humaine élémentaire. Dans une société riche comme la nôtre, la réponse ne devrait pas être, lorsqu'une personne dans le besoin se présente à nous, de refuser de lui venir en aide.
- 7) Pour dire les choses clairement, nous sommes en fait davantage en proie à un argument qui vise uniquement à maquiller la xénophobie ou le racisme de ceux et celles qui l'utilisent.

La recherche de boucs émissaires facilement identifiables n'aide en rien à l'amélioration du sort des plus vulnérables (et encore moins quand ces boucs émissaires sont eux-mêmes dans une situation de grande vulnérabilité). Cela ne fait que pourrir encore un peu plus l'état des relations entre les différentes communautés qui forment le Québec. Il ne reste qu'à souhaiter, autant pour nos « vieux » que pour les réfugiés, que la solidarité saura s'imposer.

### Au-delà des chiffres

Élargissons un peu ce débat. Rappelons par ailleurs que du fait de l'accord de 1991 entre le Canada et le Québec<sup>1</sup> sur l'im-migration, une entente unique en son genre, le Québec voit entrer et dispose d'importants moyens financiers récurrents et généreusement indexés<sup>2</sup>, garantis sur la longue durée. Il s'agit notamment de frais en guise de compensation dans le cadre de cet accord, sans oublier une panoplie de revenus autonomes grâce aux frais, tarifs et taxes payés par les nouveaux arrivants lorsqu'ils immigreront au Québec. Cela peut paraître en effet paradoxal dans la mesure où le Québec, à titre de nation disposant de politiques et d'infrastructures d'accueil très élaborées, se retrouve dans une situation très enviable, en comparaison avec d'autres nations équivalentes et relativement souveraines – bien que sans État : comme l'Écosse ou même la Catalogne.

Comme le rappellent de nombreux observateurs du milieu, le Québec a le privilège d'être le maître d'œuvre de ses politiques migratoires pour ce qui est de la sélection et l'intégration, et ce, sans avoir à assumer le fardeau du contrôle de ses frontières ou celui, plus triste et souvent critiquable, de la déportation ou de l'emprisonnement des personnes en situation irrégulière. Il joue un rôle exclusivement positif en ayant uniquement à sa charge la sélection et l'intégration qui, en plus, ne sont pas outrageusement coûteuses ou onéreuses.

Cela étant dit, le plus important est de dire que le nombre de personnes réfugiées ici en cause est loin d'être alarmant, pas plus que les conséquences sur notre société. C'est un peu comme le débat éternel sur le nombre de personnes immigrantes à accueillir. On peut poursuivre le débat éternellement sur le nombre de personnes à recevoir que l'on n'arriverait pas à un argument qui clôt de façon irréfutable les questions nombreuses soulevées par les uns et les autres.

### Un choix de société

On peut d'ailleurs se demander, en suivant les conseils d'un démographe et économiste comme François Héran, si, en invoquant « les capacités d'accueil » des sociétés comme le font certains, on ne présente pas le problème à l'envers. Aux arguments affirmant notamment que la migration n'a pas de lien avec le dynamisme économique ou qu'elle constitue un fardeau aux finances publiques, on peut rétorquer que les migrants posent les mêmes défis que toute hausse de population. Et au moment du baby-boom, alors que la pénurie de logements était à son comble, on ne s'est pas demandé s'il était raisonnable de limiter les naissances.

Ce qui soulève une question de fond : quels choix politiques sommes-nous collectivement prêts à faire? Car il s'agit bien ici d'un choix de société. Ce sont nos structures d'accueil et notre volonté politique qu'il faut avoir à l'esprit. Et à cet égard, les recherches ne permettent pas d'affirmer que le Québec est incapable d'accueillir un nombre plus élevé de réfugiés ou de migrants.

On peut répondre dans le même esprit aux arguments de ceux qui avancent que les emplois doivent d'abord être offerts aux personnes natives, un point de vue qui tend à céder à une conception assez simpliste de l'économie et du marché du travail, réduits à un réservoir bien précis. Et, c'est surtout perdre de vue que les immigrants n'occupent pas seulement des emplois déjà existants, mais qu'ils contribuent à en créer de nouveaux en induisant de nouvelles possibilités. La société n'est pas une donnée fixe et immuable dont on peut tout prévoir. Elle se réinvente et se re-produit dans des modalités contingentes et non données d'avance.

1 <http://www.midi.gouv.qc.ca/publications/fr/divers/Accord-canada-quebec-immigration-francais.pdf>

2 <http://www.ledevoir.com/societe/actualites-en-societe/322418/interculturalisme-2011-faible-strategie-d-integration-des-immigrants-au-quebec>



Ce texte fait partie du webzine *Vivre ensemble* volume 24, numéro 86 été 2017.

Une publication du Centre justice et foi [www.cjf.qc.ca](http://www.cjf.qc.ca)